

# Procès-Verbal de la Séance du 10 Septembre 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 10 Septembre à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

**Présents** : Mmes Pascaline HAMONIER, Noémie BERTHE, Dorothée GARNIER, Sophie FOUCAULT, Murielle CAILLEUX, Cathy GAMICHON-NOËL, Annick DUPONT,

Mrs Patrick LAURENT, Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Cédric DEMARCY, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Sylvain CUYER,

formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M. le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour, une délibération concernant les échanges de terrains de la MFR, Gamm Vert et la Mairie.

## **1 . Approbation du compte-rendu de la séance du 9 Juillet 2024**

M. le Maire demande si des observations sont à faire sur le procès-verbal de la séance du 11 Juin 2024, et remercie Patrick LAURENT pour la relecture du procès-verbal.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

## **2. Délibération concernant les travaux de la MFR, Gamm Vert et la Mairie**

M. le Maire et le Conseil Municipal décident de céder à la Maison Familiale Rurale la parcelle AE de 2a39ca pour l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à exécuter la présente délibération.

M. le Maire fait également un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 4 Septembre 2024 avec la MFR, Gamm Vert, le Département et la Commune, concernant les transactions de terrains pour les travaux du magasin Gamm Vert. Or, il s'avère que lors des travaux effectués sur la zone de retournement des cars, une parcelle appartenait au Conseil Départemental. Ce dernier, à cette époque, n'a jamais été convié aux réunions de chantier et n'a jamais eu connaissance de ce projet.

Donc, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne pouvoir à M. le Maire pour régulariser cette situation

## **3. Rapport annuel de l'ADTO-SAO**

M. le Maire fait lecture du compte rendu et rappelle qu'une convention est signée chaque année, pour une somme de 1€/an/habitant avec cet organisme. Les intervenants de cet organisme sont des assistants à la Maitrise d'œuvre pour les travaux de la redynamisation du centre-bourg.

## **4. Problème de transport pour les collégiens des Hameaux de Riffin et Séronville**

M. le Maire laisse la parole à Pascaline HAMONIER et Philippe PICQUE. Pascaline HAMONIER fait le point des échanges avec la société de transport CAB ARO. En Août 2023, elle a reçu M. PERON, et s'est rendue dans ces hameaux pour remettre les transports

scolaires des collégiens en place. Après plusieurs relances, un compte rendu a été fait au mois d'Août de cette année. Les parents d'élèves ont contacté cette même personne, un rendez-vous fut fixé le Mercredi 5 Août, mais cette personne n'était pas au rendez-vous. Un deuxième rendez-vous a été fixé le Jeudi 6 Août, des études seront faites et un compte rendu sera effectué rapidement afin de donner une suite favorable ou non à ce dossier.

#### **5. Suite des contacts concernant le Pôle Médical à la Résidence des Sorbiers**

M. le Maire fait part du départ de Mme CORDIER, Directrice de la Compassion, cette dernière est remplacée par M. VASSEUR, qui est également favorable à ce projet.

Ce dernier propose de faire une visite des locaux avec les professionnels de santé intéressés. Cette proposition a été communiquée au Docteur LAMBERTYN.

#### **6. Etude pour le remplacement de matériel ou appel à des entreprises d'espaces verts**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état du matériel des services techniques :

Le camion Mercedes a 2 injecteurs à changer.

La tondeuse Ruby est en panne.

Les freins arrière du tracteur Deutz sont à refaire.

M. le Maire a donc demandé à la Société « Les Paysages Picards » et à la société JARDIPAYSAGE de faire des devis pour la fin de saison et pour l'entretien annuel du complexe sportif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir la société « Les Paysages Picards » pour la fin de la saison.

Une commission va être mise en place afin de faire un point sur le matériel et de réfléchir à la future organisation de l'entretien des espaces verts (achat de matériel, intervention d'une entreprise...)

#### **7. Devis de l'entreprise HUCHEZ concernant l'église**

M le Maire informe que le système déclenchant le tintement des cloches aux heures et aux demi-heures ne fonctionne plus depuis quelques temps. Une réparation de l'horloge pilote et un remplacement du marteau tinteur est à prévoir. Suite au devis de l'entreprise HUCHEZ cela représente 1537 € 85. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reporter cette réparation sur le budget 2025

#### **8 . Demande de subvention « La Boule Songeonnaise »**

Monsieur le Maire informe que suite à la création de l'Association La Boule Songeonnaise, le Président Benoit OERLEMANS a sollicité une subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accorde une subvention exceptionnelle de 250 euros.

Le premier tournoi aura lieu le dimanche 22 septembre.

#### **9. Cérémonie des vœux du Maire 2025**

M. le Maire propose de faire la cérémonie des vœux le Vendredi 10 Janvier au Centre Social Rural. Cette proposition a pour but de faire connaître aux administrés les principales entités de la commune.

## 10. Point sur les différentes commissions et questions diverses

M. le Maire :

- Fait lecture de l'invitation provenant de la MFR, concernant l'inauguration des nouveaux locaux route de Dieppe, qui aura lieu le Vendredi 20 Septembre à partir de 15 h ;
- Présente une synthèse de la CDPPT (Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale)
- Indique que l'OPAC va effectuer des travaux sur l'immeuble Place du Général de Gaulle. Ces derniers dureront environ 7 mois.
- Fait lecture du courrier reçu par l'association "Les Picardos" (Club d'Harley Davidson), qui à l'occasion de ses 30 ans, souhaite utiliser les terrains de foot, afin de faire un rassemblement de 300 motos, avec différentes animations. Cette manifestation aura lieu les 9-10 et 11 Mai 2025. Le Conseil Municipal demande plus d'informations avant de donner son avis.
- Indique que lors de la période estivale, l'EHPAD rencontre une problématique concernant le recrutement du personnel de remplacement. Cela pose beaucoup de soucis pour l'organisation.
- Informe que le permis de construire de l'EHPAD est accepté avec certaines prescriptions.
- Suite à la visite de la commission de sécurité du 10 Avril, des locaux du Foyer Rural, cette dernière émet un avis favorable pour accueillir du public.
- Indique que Ambre HENAULT, esthéticienne, serait intéressée par les locaux d'Evelyne Coiffure.
- Fait un retour sur le passage de la Flamme Olympique, et constate que les mesures drastiques en matière de sécurité, ont été assouplies. Ce fut une très belle journée pour les trois communes.
- Indique que le 19 Juillet, Sabine EDOUIN a mené des animations de grimper d'arbre. La matinée était réservée pour les enfants qui n'avaient pas encore découvert l'activité, et l'après-midi pour développer la relation parents/enfants dans le hêtre pourpre de l'école primaire. Cette activité a rassemblé 50 enfants.
- Fait lecture du courrier d'Olivier PACCAUD, concernant la rénovation du Monument aux Morts. Ce dernier apportera un soutien financier pour cette rénovation.
- Informe que les toilettes publiques ont été dégradées lors du week-end de la fête communale. Les devis de réparations s'élèvent à 5800 €.
- Remercie le Comité des Fêtes pour son investissement lors des différentes manifestations, ainsi que les conseillers municipaux qui participent à toutes ces manifestations.
- Une interrogation fut soulevée par les forains quant aux travaux de la Place de la Halle, pour la prochaine fête communale.
- Fait un retour sur le ramassage des encombrants qui ont eu lieu le 2 Septembre.
- Fait un compte rendu de l'Assemblée Générale du Sporting Club de Songeons, qui compte 200 licenciés, et propose d'organiser un repas dansant pour la soirée du 13 Juillet 2025.
- Indique que l'assemblée générale de la Clique Songeonnoise s'est tenue le 9 Septembre afin d'établir un nouveau bureau, dont voici la composition :
- Président : Julien Picque,  
Secrétaire : Thierry Letailleur,  
Trésorier : Philippe Picque,

Sophie FOUCAULT :

- Explique la nouvelle association d'économie solidaire qui regroupe les entités de NOOE EMPLOI, Bien Chez soi et les Chantiers Solidaires.

Cédric DEMARCY :

- Rappelle et invite les membres du conseil municipal à l'inauguration du nouveau pôle administratif et pédagogique de la MFR le Vendredi 20 Septembre à partir de 15h.
- Indique que les anciens locaux seront utilisés pour la restauration et l'hébergement.
- Le prochain projet concerne le pôle restauration.
- Informe que dès à présent l'adresse administrative de la MFR est au 1 route de Dieppe.
- Demande la possibilité d'étudier une nouvelle signalétique et un nouvel éclairage plus adapté entre les deux pôles route de Dieppe.

Patrick LAURENT :

- Annonce que le prochain Conseil d'Administration de la MFR aura lieu le Lundi 16 Septembre.
- Trouve dommage que le Centre Bourg ne soit pas toujours propre.
- Demande, suite au décès de M. SERREAU, quel sera l'avenir de la boulangerie.
- Indique qu'à l'occasion des manifestations du 8 Mai et 11 Novembre, l'ONAC (Anciens Combattants) de l'Oise peut prêter des panneaux d'exposition concernant les deux guerres mondiales.

Murielle CAILLEUX :

- A apprécié le Bulletin Communal de Septembre, et signale que toutes les dates des différentes manifestations ou autres événements y sont présentes.
- Fait le constat de l'amélioration du massif en haut de la rue Crignon-Fleury.

Sylvain CUYER :

- Informe que la vente des bâtiments des services techniques avance dans le bon sens.
- Remercie les Agents des Services Techniques pour leur accueil envers Tom pour les heures effectuées lors de son Pass Permis.

Noémie BERTHE :

- Indique que lors de la Foire Agricole, la coopération entre le Comité des Fêtes et le Foyer Rural a été bénéfique pour la gestion des repas. Cela a amené une meilleure organisation, et une meilleure ambiance pour cette journée.  
M. le Maire informe que les Jeunes Agriculteurs lui ont fait part de leur plaisir à organiser ce Comice Agricole à Songeons, ils remercient la commune pour son investissement lors de cette manifestation.

Dorothee GARNIER :

- Informe que le masseur kinésithérapeute lui a indiqué que Mme CRESSENT Catherine va prendre sa retraite, mais son cabinet sera repris par un nouveau praticien.
- Demande si le sol extérieur de la Salle de l'Ancienne École des Garçons peut être nettoyé, car en temps de pluie cette dernière est glissante.
- Présente la prochaine séance du ciné rural qui aura lieu le Jeudi 26 Septembre, le film à l'affiche sera : « La famille HENNEDRICKS ».

- Indique que le local « Rêves de Gosses » a été une nouvelle fois inondé, et informe que leur Assemblée Générale aura lieu le 4 Octobre.
- Demande, comme il avait été évoqué il y a quelques années, s'il est envisageable de récompenser les jeunes diplômés.  
Une réflexion va être faite à ce sujet : à partir de quel diplôme, quelles seront les mentions concernées.
- Fait un retour sur la « course de chaises de bureau » qui s'est tenue le samedi de la fête Patronale. Une vidéo a été faite sur les réseaux sociaux par le journaliste KITA de la Région Hauts de France.

Patrice CAUDRON :

- Indique avoir manqué d'enveloppes à vendre lors du Corso Fleuri, le dimanche de la Fête Patronale.
- Demande de revoir l'organisation de la « Fête des Drapeaux » en 2026, car la Salle de l'Ancienne École des Garçons semble être trop petite pour accueillir toutes les personnes de cette manifestation.

Frédéric LANGLOIS :

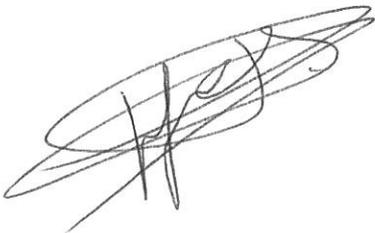
- Fait un retour de la réunion avec Philippe Picque et Tanguy du SIVT concernant l'afflux de l'eau dans Songeons et le programme de phasage en 4 étapes de l'aménagement des terres agricoles sur les ravines.
- Indique que l'entretien et l'aménagement des rives du Thérain vont bientôt commencer du pont de la Gendarmerie jusqu'au pont du château. Le montant total des travaux est de 13164 €, 80% sera pris en charge par l'Agence de l'Eau et 20% par le Syndicat Intercommunal.
- Informe que la demande de subvention auprès du Département pour la pièce à vivre des nouveaux locaux des Services Techniques n'a pas été accordée.
- Souhaite la bienvenue à Mme Audrey LEROUX, nouvelle fleuriste de la commune.

Pascaline HAMONIER :

- Fait un point sur la rentrée des classes qui s'est bien déroulée, en sachant que 6 élèves de CP ont fait leur rentrée dans l'école maternelle afin d'éviter une fermeture de classe. Il faudra être vigilant sur les effectifs des prochaines rentrées.
- Informe que la commission Noël se réunira le Mardi 17 Septembre.

Fin de séance à 23h01

Prochaine réunion le 8 Octobre 2024.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'P. Hamonier', written over a horizontal line.